

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

### SÉANCE SPÉCIALE DU 27 FÉVRIER 2018

Session spéciale du conseil, sous la présidence de Mme Sylvie Lapointe, mairesse, tenue le 27 février 2018 à 14 heures au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Madame Louise Gosselin, conseillère du district 1  
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3  
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4  
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5  
Monsieur Michel Mercier, conseiller du district 6

#### Absence

Monsieur Mario Gendron, conseiller du district 2

Sont également présents, M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy, technicien à la direction et au greffe.

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Vente d'une propriété municipale située au 6, rue Principale Nord à Sawyerville (ancienne caisse de Sawyerville), autorisation de signature.**
- 5) **MDDELCC, station d'épuration du chemin des Iris, Annexe 3, engagement du requérant, rapport de réhabilitation (section 3.6.1 du formulaire) autorisation de signature.**
- 6) **Période de questions.**
- 7) **Séance close.**

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**

Résolution 2018-02-6353

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3) Période de questions.**

Aucune.

**4) Vente d'une propriété municipale située au 6, rue Principale Nord à Sawyerville (ancienne caisse de Sawyerville), autorisation de signature.**

Résolution 2018-02-6354

CONSIDÉRANT que Mme Daphné Raymond désire acheter la propriété municipale située au 6, rue Principale Nord à Sawyerville;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu :

QUE la municipalité accepte de vendre la propriété municipale située au 6, rue Principale Nord à Sawyerville :

QUE le montant de la vente soit fixé à 38 435 \$ (prix payé et les frais afférents);

QUE les frais de notaire sont à la charge de l'acheteur;

QUE la mairesse et le directeur général / secrétaire-trésorier soient mandatés pour signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, l'acte de vente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5) MDDELCC, station d'épuration du chemin des Iris, Annexe 3, engagement du requérant, rapport de réhabilitation (section 3.6.1 du formulaire) autorisation de signature.**

Résolution 2018-02-6355

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'autoriser le directeur général / secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, Annexe 3, engagement du requérant, rapport de réhabilitation (section 3.6.1 du formulaire), dans le dossier de la demande d'un certificat d'autorisation au MDDELCC pour la station d'épuration du chemin des Iris.

L'annexe 3 est annexée à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6) Période de questions.**

Aucune.

**7) Levée de la séance spéciale.**

Résolution 2018-02-6356

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 14h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Sylvie Lapointe  
Mairesse

---

Martin Tremblay  
Directeur général / secrétaire-trésorier